

DELIVRANCE DES LICENCES SAISON 2022

Quelques dates importantes :

Du 1^{er} janvier au 31 mars : période normale de mutation, jeunes y compris ;

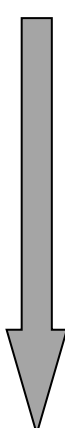
Du 1^{er} avril au 31 juillet : hors période normale de mutation ;

Après le 31 juillet : mutation des jeunes mais que dans les compétitions de leur catégorie d'âge.



(Articles 92 et 99 des Règlements Généraux de la Fédération Calédonienne de Football).


Période Normale	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars —————→ mutation
------------------------	--

Hors Période Normale	Du 1 ^{er} Avril au 31 Juillet —————→ mutation avec accord du club quitté
-----------------------------	--

FOOTBALL DES JEUNES	U19	Du 1^{er} janvier au 31 juillet	Accord du club quitté ou Démissionner conformément aux articles 90 à 92 → Surclassement autorisé dans les seules compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à leur licence	Du 1^{er} août au 31 octobre	Uniquement dans les compétitions de leur catégorie d'âge Accord du Club quitté ou démission
	U16 à U14		{ Accord du club quitté ou Démissionner conformément. aux articles 90 à 92 → surclassement autorisé		 Surclassement interdit

--	--	--	--

FOOTBALL D'ANIMATION	U12 à U8	Du 1^{er} janvier au 31 juillet	 Produire la preuve de l'information du club quitté Avec l'accord parental Surclassement autorisé
		Du 1^{er} août au 31 octobre	 Produire la preuve de l'information du club quitté Avec l'accord parental Surclassement interdit

Du 1^{er} novembre au 31 décembre  **AUCUNE LICENCE**

** surclassement U17 en Sénior avec accord parental } Article 73 des Règlements Généraux de la FCF
 (Certificat médical de non contre-indication d'un médecin différent)